



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique et réglementation

Question au Gouvernement n° 2930

Texte de la question

SECURITE ROUTIERE

M. le président. La parole est à M. Richard Dell'Agnola, pour le groupe UMP.

M. Richard Dell'Agnola. Monsieur le ministre des transports, en juillet 2002, le président de la République a refusé de considérer l'insécurité routière comme une fatalité et il a fait de la lutte contre la violence routière l'un des grands chantiers de son quinquennat. Suivant les objectifs qu'il a ainsi fixés, le Gouvernement et les pouvoirs publics se sont donné les moyens de lutter efficacement contre ce fléau : renforcement des contrôles, application stricte des amendes et des peines, tolérance zéro à l'égard de l'alcool et des drogues au volant, refus de l'excès de vitesse, sensibilisation accrue des conducteurs aux dangers de la route.

La semaine de la sécurité routière, qui a débuté lundi, va se poursuivre jusqu'au 23 octobre. Des initiatives sont organisées dans chaque département et un spot télévisé est actuellement diffusé pour appeler nos concitoyens à respecter les limitations de vitesse dans les agglomérations.

Pouvez-vous, à cette occasion, monsieur le ministre, faire le bilan de ce chantier mené depuis quatre ans par le Gouvernement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

M. Dominique Perben, *ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*. Monsieur le député, la semaine de la sécurité routière est l'occasion à la fois de dresser le bilan du travail accompli et de faire le point sur les problèmes qui restent pendents et les efforts à poursuivre.

Depuis 2002, il y a 35 % de tués en moins, dont 16 % en moins pour les neuf premiers mois de l'année 2006. Au total, 8 500 vies ont été préservées et 110 000 blessés épargnés, avec ce que cela implique en termes de souffrances et de handicaps évités.

Comment ce résultat a-t-il été obtenu ? Incontestablement grâce à un meilleur respect des règles, en particulier la limitation de vitesse et le port de la ceinture à l'avant et à l'arrière.

Cependant, restent trois difficultés principales.

La première touche aux deux-roues, à destination desquels nous devons développer une politique de surveillance, de sanction mais aussi de pédagogie. Leur mortalité est deux fois plus élevée qu'en Allemagne et il n'y a aucune raison d'accepter cette situation.

La deuxième concerne les risques en agglomération. Les baisses enregistrées n'y sont pas satisfaisantes, c'est la raison pour laquelle les spots télévisés rappellent l'exigence du respect de la limitation de vitesse à 50 kilomètres à l'heure.

La troisième apparaît cette année, avec une augmentation du nombre de contrôles positifs lors des tests d'alcoolémie. Nous devons maintenir la pression pour faire reculer ce risque supplémentaire.

S'agissant de la semaine de la sécurité routière, je voudrais rendre hommage aux associations et aux collectivités locales, qui, de concert avec les pouvoirs publics, organisent des milliers d'opérations qui, sur le plan pédagogique, auront des effets. Pour obtenir des résultats, il faut d'abord convaincre chaque conducteur. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Richard Dell'Agnola](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2930

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 19 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 octobre 2006